

## M2 Droit des Assurances

### DATE DE MISE À JOUR DU PROGRAMME 1.1

Mai 2024 (Changement de maquette)

### OBJECTIF PÉDAGOGIQUES EXPRIMÉS EN COMPÉTENCES 2.5

*Indiquer les compétences à acquérir en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être ou à mettre en œuvre*

#### Connaissances attendues :

- maîtriser les concepts et les procédures juridiques et le contexte de leur application dans les différents domaines de l'assurance étudiés
- Analyser des situations juridiques et leurs conséquences en matière d'assurance
- Analyser des décisions judiciaires et des documents administratifs, réglementaires ou contractuels
- appréhender les enjeux politiques, institutionnels, économiques et sociaux des réformes juridiques et des évolutions en cours
- assimiler des connaissances juridiques transversales
- acquérir une spécialisation dans les divers domaines du droit des assurances

#### Compétences attendues :

- savoir analyser des situations juridiques afin d'assurer la prévention des contentieux par des solutions amiables et, le cas échéant savoir traiter les contentieux
- appréhender les textes juridiques pour apporter des conseils aux acteurs de la souscription et de la commercialisation
- savoir réaliser une veille juridique afin d'assurer le suivi de dossiers
- réaliser des études, produire des analyses, assurer une veille juridique.
- participer à l'élaboration de divers documents (rédaction de contrats d'assurance, bilan patrimonial, et divers documents contractuels)
- traiter les contentieux : préparer l'argumentation et les instructions pour les avocats
- encadrer une équipe
- concevoir des produits d'assurance

### PUBLIC CONCERNÉ 1.1

- *Etudiants en formation initiale issus de Master 1 de droit*
- *Etudiants en formation continue déjà en poste dans une compagnie d'assurance, mutuelle, courtier, agent général*

### PRÉ-REQUIS 1.1

*Indiquer le niveau requis, l'expérience ou les compétences nécessaires, ou l'absence de pré-requis, le cas échéant*

- Niveau requis : Master 1 ou niveau moindre (L3) mais avec une VAE
- Pré requis : stage en milieu professionnel (avocats, assurances.), cours de droit des assurances en M1

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 1.1

Oui (salle de cours accessible PMR...)

## DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION 1.1

### 2.6

Indiquer la durée en heures, les horaires et les dates de début et de fin de la formation et l'effectif d'étudiants prévu. Si la formation est en partie en distanciel, préciser le dispositif d'accompagnement mis en place.

407h – Entre le 8 septembre 2025 et le 28 août 2026.  
Effectif : 30 élèves

## LIEU DE LA FORMATION 1.1

Adresse précise de réalisation de la formation

Institut des Assurances - Faculté de droit et de science politique – Bâtiment Pouillon - 3 AVE R. Schuman - 13628 Aix-en-Provence

## DÉLAI D'ACCÈS 1.1

Le délai d'accès est "la durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation". Dans le cas d'une formation universitaire : quelles sont les dates d'ouverture des candidatures, le délai de réponse et les dates de démarrage de la formation.

Dates d'accès dépendantes d'E-candidat

## CONTACTS 1.1

Institut des Assurances – Faculté de droit et science politique

3, avenue Robert Schuman

13 628 Aix-en-Provence Cedex 1

Téléphone : 04 13 94 46 83

Contact secrétariat : Jeanne.quidu@univ-amu.fr

## TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS 1.2

Réussite à la session d'examen pour l'année 2023-2024 : 100%

## CONTENU DE LA FORMATION 1.1

Renseigner les intitulés des modules composant la formation (ajouter un descriptif succinct pour chaque module, en termes de compétences visées, d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques) et indiquer la durée pour chaque module

Nom de la matière
La formation du contrat d'assurance
L'exécution du contrat d'assurance
Assurances de dommages de l'entreprise
Les contrats du quotidien
Assurance construction
Innovation technologique et transformations digitales
Assurances transports
Evaluation et indemnisation des préjudices matériels et corporels
Fonds de garantie
Droit patrimonial et assurance-vie

Assurance-vie individuelle
Assurance collective de personne
Fiscalité de l'assurance-vie
Fonction commerciale et droit de l'intermédiation
Droit de la protection des données personnelles
Comptabilité et analyse financière
Méthodologie du mémoire
Anglais

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES 1.1

*Préciser les méthodes et techniques d'animation (exposés, cas pratiques, mises en situation)*

- Différents moyens et méthodes sont mises en œuvre : cours magistraux et travaux dirigés comportant tous des mises en situation, l'examen des contrats, cas pratiques. Tous ces enseignements sont interactifs.

-Les séminaires apportant l'éclairage d'un professionnel qualifié sur un thème donné.

## BIBLIOGRAPHIE ET MODALITÉS D'ACCÈS À UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL 4.19

- *Supports multiples*
- *ENT de l'Université Aix-Marseille*

## PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) 5.21

*Indiquer les nom(s), prénom(s), compétences, qualifications, expérience, des intervenants*

- M. Bruschi : Professeur des Universités, Directeur de l'Institut des assurances
- Mme Lambert : Maître de conférences
- M Garabedian : Direction service clients corporels – Axa France
- Mme Banci : Experte juridique au fonds de garantie des victimes
- Mme Leca : Direction Gestion expertise
- Mme Eymard : Avocate, Consultante indépendante, Rédactrice du Lamy Assurances
- M Robinard : Responsable relations partenaires CNP Assurances
- M. Courtier : Maître de conférences
- Mme Bariki : Avocate chez Novalliance Avocats
- M. Wood : Professeur libéral en anglais
- M. Dupuis : Inspecteur Règlement Dommage Entreprise et Pertes financières AXA France
- Mme Hennocq : Responsable Gestion des Risques chez Veepee
- M. Bejjoonauth : Agent général Generalli
- M. Balat : Professeur des universités
- Mme Viricel : Chargée de recherches juridique, ingénieure de recherche associée au CUREJ

## MODALITES DE SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 1.1

*Indiquer comment vont être évalués l'acquisition et l'amélioration des compétences (contrôle continu, test, dossier, mise en situation,...)*

- Evaluation orales et écrites en cours de travaux dirigés (assurance-vie, assurance auto, anglais..)
- Examens finaux (juin) écrits et oraux selon la matière
- Mémoire : appréciation de l'écrit rendu par l'étudiant puis de sa soutenance orale.

## MOYENS TECHNIQUES 2.6

*Ex : salles, ordinateurs, matériel,...*

- L'IAAM dispose de locaux dédiés comportant une salle de cours (tableau, prise électrique pour chaque étudiant, grand écran de projection pour les supports de cours...)
- Une bibliothèque de droit des assurances,
- Un secrétariat dédié à l'IAAM et le bureau du directeur

## DEBOUCHES DE LA FORMATION 1.3

*Métiers visés, secteurs d'activité...*

### **Perspectives et métiers :**

- Risk manager (chargé de l'encadrement du personnel)
- Gestionnaire production
- Expert d'assurance
- Concepteur et développeur de produits d'assurance
- Courtier en assurance
- Agent général

## TARIF DE LA FORMATION 1.1

*Préciser le tarif de la formation et les conditions tarifaires (ex: l'apprenti ne paie aucun frais de formation. Le coût est pris en charge par l'opco de l'entreprise ou par l'organisation de service public).*

*Pour l'année 2025-2026, le coût de la formation est de **10393 Euros** (voir conditions de financement selon la nature de l'employeur, privé ou public).*

***L'apprenti devra s'acquitter uniquement du coût de la CVEC***